
Serbie : nouvel allègement des restrictions liées au Covid-19

Description

Les autorités serbes considèrent que le pic de l'épidémie de Covid-19 sur le territoire national a été atteint dès la fin du mois d'avril, ce qui a motivé un assouplissement des mesures de confinement au cours du mois de mai. Celles-ci ont été compensées par des mesures de dépistage à grande échelle ayant pour objectif d'empêcher l'apparition d'une deuxième vague d'infection.

La cellule de crise pour la lutte contre le Covid-19 (dirigée par des médecins) a fait part de nouvelles recommandations le 19 mai : compte tenu de la situation épidémiologique, l'entité préconise la fin des tests obligatoires et de la mesure d'auto-isolément pour les personnes rentrant sur le territoire national à partir du 22 mai. La cellule de crise a également recommandé l'ouverture d'un point de passage avec le Kosovo. Toutes mesures confirmées par le gouvernement Brnabić le 21 mai.

Depuis le 22 mai, les tests virologiques RT-PCR sont également accessibles aux ressortissants serbes ou étrangers ; ils coûtent 6 000 dinars (soit un peu plus de 51 euros), mais restent gratuits pour les étudiants et les mineurs. Par ailleurs, une partie des établissements de santé, désignés auparavant comme hôpitaux de référence pour accueillir les malades du Covid-19, vont reprendre progressivement leur activité habituelle. Les autorités sanitaires ont précisé que leur personnel médical sera intégralement testé et ne recommencera à travailler qu'après confirmation que les résultats de ces examens sont négatifs.

Le centre clinique de Niš a repris son activité le 22 mai, tandis que l'Institut des maladies orthopédiques et cliniques de Banjica, lui, fonctionnera à nouveau normalement à partir du 25 mai.

Enfin, le port du masque est recommandé, mais pas obligatoire. La cellule de crise a appelé tous les citoyens à se comporter de manière responsable, car l'épidémie n'est pas encore terminée.

Sources : *Danas, Blic, Novosti, Moj Novisad, Slobodna Bosna.*

date créée

23/05/2020

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre